



# Assemblée générale

Soixante-douzième session

**117<sup>e</sup>** séance plénière

Lundi 17 septembre 2018, à 15 heures  
New York

Documents officiels

*Président* : M. Lajčák ..... (Slovaquie)

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

## Déclaration du Secrétaire général

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : Je félicite mon cher ami, S. E. M. Miroslav Lajčák, et tous les représentants à l'occasion de l'achèvement d'une session très fructueuse de l'Assemblée générale. Le débat général de septembre dernier a été le premier depuis plus d'une décennie au cours duquel tous les États Membres ont pris la parole. C'était là le signe de l'engagement des dirigeants politiques au plus haut niveau, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter. C'était également le signe de leur foi en la valeur qu'offre cet organe universel et unique en son genre. La soixante-douzième session a été très chargée, puisqu'elle s'est attaquée à des questions allant des changements climatiques à l'intolérance en passant par le désarmement et le développement économique et social. L'Assemblée générale a montré une fois de plus le rôle précieux qu'elle joue en tant qu'instance capable de traiter tout l'éventail des préoccupations et aspirations du monde.

La soixante-douzième session a été également notable en raison des efforts considérables qu'ont déployés les États Membres pour renforcer l'Organisation des Nations Unies elle-même. L'Assemblée générale a pris la décision de modifier le paradigme de gestion de l'Organisation et restructuré le pilier Paix et sécurité. Plus important encore, l'Assemblée a adopté une

résolution ambitieuse visant à repositionner le système des Nations Unies pour le développement (résolution 72/279), ce qui a ouvert la voie à la transformation la plus ambitieuse depuis des décennies de l'action onusienne en faveur des progrès socioéconomiques. Ces modifications et réformes, une fois pleinement mises en œuvre, rendront l'Organisation plus efficace dans sa quête de la paix et lui permettront de mieux aider les États Membres à appliquer le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Tout au long de tous ces efforts, le Président de l'Assemblée générale, M. Miroslav Lajčák, a fait preuve de grande compétence à la tête de cette instance. Il possède une grande connaissance de l'ordre du jour international et a toujours été fermement attaché à la coopération comme étant l'ingrédient clef du succès. Il a ainsi adopté toute une série de mesures pour fédérer les acteurs et associer de nouveaux partenaires aux travaux de l'Assemblée. Il a toujours été chaleureux, accessible et amical, autant d'attributs bienvenus dans la tâche difficile qui nous incombe.

Autre étape phare de la soixante-deuxième session, l'Assemblée générale a continué d'œuvrer en faveur d'une plus grande transparence en organisant, pour la première fois, un dialogue informel avec les candidats au poste de Président. Je me réjouis à la perspective de travailler en étroite collaboration avec la Présidente élue María Fernanda Espinosa Garcés de l'Équateur, qui est la quatrième femme à servir en cette qualité. L'Assemblée représente une instance indispensable.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-28828(F)



Document adapté

Merci de recycler



Je remercie tous ceux qui ont participé au succès de la soixante-douzième session de leur engagement et de leur travail. Ils ont préparé le terrain pour de nouveaux progrès alors que la soixante-troisième session s'ouvre demain.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je vais maintenant faire ma déclaration de clôture.

Il s'agit de ma dernière allocution devant l'Assemblée générale et j'aimerais l'utiliser afin de réfléchir à l'année qui s'est écoulée. Je m'abstiendrai, toutefois, de faire une liste des réalisations et manifestations. Mon équipe a établi un rapport de passation des fonctions, qui contient toutes ces informations et est disponible sur notre site Web. Je vais plutôt essayer de présenter ma propre évaluation politique de ce que j'ai vu et entendu en tant que Président de l'Assemblée générale, et ce faisant, je mettrai en exergue six grandes tendances que j'ai identifiées. J'espère humblement que cette contribution permettra d'encourager plus encore le dialogue sur ces questions à l'avenir.

La première tendance concerne la paix, et sur ce point, la Charte des Nations Unies est très claire. Elle nous engage à préserver les générations futures du fléau de la guerre. Mais nous n'avons pas toujours été à la hauteur de cet engagement; par le passé, nous avons été trop réactifs. Nous avons d'excellents Casques bleus et d'excellents médiateurs, mais le problème, c'est que le temps qu'ils arrivent sur le terrain, c'était souvent trop tard. Fondamentalement, nous essayions de maintenir la paix alors qu'il n'y avait plus de paix à maintenir, et nous quittions le terrain trop tôt, avant que les causes profondes des conflits n'aient été complètement éliminées. Nous en avons toutefois pris acte et, en 2016, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont adopté les résolutions historiques 70/262 et 2282 (2016), respectivement, qui ont permis de définir une nouvelle approche appelée « pérennisation de la paix » et de mettre l'accent sur les mesures préventives.

Ensuite, à cette soixante-douzième session, nous avons porté la pérennisation de la paix à l'attention des dirigeants du monde. En avril dernier, nous avons organisé la toute première réunion de haut niveau sur la consolidation et la pérennisation de la paix, qui a rencontré un écho très favorable auprès des chefs des délégations, lesquels ont soutenu ce nouveau concept et présenté des pratiques exemplaires et de nouvelles idées. L'Assemblée générale dans son ensemble a joué un rôle

essentiel dans cette réussite. Je pense donc que nous pouvons dire que nous avons tous conféré davantage de visibilité et d'importance à cette nouvelle démarche en faveur de la paix. Mais nous avons encore beaucoup de travail à accomplir. La pérennisation de la paix ne saurait être un simple concept ni une simple aspiration. Elle doit au contraire être considérée comme un manuel des opérations, un manuel qui guide notre action sur le terrain au quotidien.

La deuxième tendance que je voudrais mettre en exergue aujourd'hui concerne notre planète. Je pense que la plupart d'entre nous avons pris conscience de quelque chose – le temps presse. Lors du dernier débat général, les changements climatiques constituaient le point à l'ordre du jour le plus souvent mentionné. De fait, 85 % des chefs d'État et des délégations en ont parlé, et je m'attends à des tendances similaires la semaine prochaine. S'agissant de l'environnement, beaucoup de choses se sont produites au cours de l'année écoulée. Nous avons vu l'Accord de Paris sur les changements climatiques à la une des journaux. Nous avons vu les ouragans dans les Caraïbes. Nous avons vu les inondations et la sécheresse frapper des communautés de par le monde, de l'Afrique à l'Asie. Le climat est en train de changer. Notre planète réagit à nos actions, et la nécessité d'agir est bien réelle. J'ai entendu de plus en plus de membres de l'Assemblée générale le mentionner dans leurs déclarations, ici à l'ONU.

En parallèle, notre approche du développement durable évolue. Des appels généraux lancés en faveur d'une action future, nous sommes passés à la définition de mesures concrètes que nous prenons ou devrions être en train de prendre. À ce jour, plus d'une centaine de pays se sont portés volontaires pour présenter les travaux qu'ils ont menés afin de mettre en œuvre les objectifs de développement durable. L'été prochain, nous procéderons au premier examen majeur de tous nos efforts lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

C'est une bonne nouvelle, mais cette histoire a une autre facette : nous vivons toujours dans un monde inégal. Les grands accords sont généralement conclus dans des salles comme celle-ci par des gens comme nous, mais les véritables besoins qui les sous-tendent se trouvent ailleurs. Ces accords sont nécessaires à ceux qui vivent dans la pauvreté, à ceux qui ressentent véritablement les conséquences des changements climatiques, à ceux qui envisagent l'avenir avec inquiétude ou avec peur. C'est pourquoi les gens comme nous ici devons tenir

les promesses que nous avons faites aux gens qui se trouvent en dehors de ces murs.

Mais il est impossible de le faire sans financement. À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en bonne voie pour atteindre les objectifs de développement durable ni les objectifs énoncés dans l'Accord de Paris. Nous devons faire davantage pour mobiliser les financements. Il nous faut de nouveaux partenariats, en particulier avec le secteur privé, mais ce ne sera possible que si nous consentons un effort soutenu de sensibilisation et de dialogue. Cette fenêtre de tir ne restera pas indéfiniment ouverte et nous devons nous réveiller avant qu'elle ne se referme.

J'en viens maintenant à la troisième tendance que j'ai observée, à savoir la capacité croissante de l'Assemblée générale à s'adapter aux grandes évolutions du monde. En 2015 et 2016, certains journaux et responsables politiques, en particulier dans ma région, parlaient de crise migratoire. Pour d'autres, en particulier nos frères et nos sœurs d'Afrique, la migration était une réalité de longue date. Mais nous étions tous convenus d'une chose – nous ne pouvions continuer comme si de rien n'était. Voilà pourquoi nous nous sommes tournés vers l'Organisation des Nations Unies et l'Assemblée générale.

Nous avons eu de nombreuses discussions sur les défis que posent les migrations irrégulières, ainsi que sur les possibilités qui s'offrent à nous lorsque ces migrations sont sûres, ordonnées et régulières. Nous avons donc décidé de mettre en place un cadre mondial et, l'été dernier, nous sommes parvenus à un document final. Il a fallu beaucoup de travail pour y arriver, et il en faudra encore beaucoup plus après son adoption lors de la première Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui doit se tenir au Maroc en décembre. Je pense que cela montre que notre mécanisme international, avec l'Assemblée en tant que salle des machines, est capable de s'adapter et de réagir. Elle est une source de solutions pour quasiment toute question inscrite à l'ordre du jour mondial. Qui plus est, forte de ses 193 membres et observateurs, l'Assemblée générale jouit d'une immense légitimité, et étant donné la souplesse de son ordre du jour, elle peut jouer le rôle de leader d'opinion à l'échelle mondiale.

Mais le fait est que nous n'avons jamais constaté des évolutions aussi fulgurantes qu'à l'heure actuelle. Elles sont plus rapides que jamais et l'Assemblée générale ne peut rester à la traîne. En tant qu'organe le plus

représentatif du monde, elle doit rester à l'avant-garde, ou du moins suivre de près le mouvement, et cela est d'autant plus important que des questions telles que l'intelligence artificielle, la protection des données et l'avenir du travail prennent une place de plus en plus importante dans notre quotidien. Mais l'Assemblée ne saurait le faire si elle reste dans une bulle. Elle doit entendre les acteurs sur le terrain – les scientifiques, les universitaires, les techniciens, les parlementaires, les journalistes, les jeunes. Ce sont eux qui sont sur le terrain et assistent aux évolutions en temps réel. Ils doivent avoir voix au chapitre et pouvoir s'exprimer dans des salles comme celle-ci; faute de quoi, nous en serons réduits à rattraper notre retard, alors que d'autres façonneront le débat.

La quatrième tendance dont je voudrais parler aujourd'hui, c'est celle des réformes. L'Organisation des Nations Unies doit évoluer, l'Organisation des Nations Unies doit s'adapter, l'Organisation des Nations Unies doit être équipée pour le monde qui l'entoure. Voilà le type de remarques que nous avons entendues lors du débat général de l'an dernier. Au cours de la soixante-douzième session, le Secrétaire général a présenté des propositions de réforme dans trois domaines : la paix et la sécurité, la gestion et le développement. L'Assemblée générale a décidé depuis lors d'avancer sur ces trois fronts. Il s'agit là d'un pas avant à n'en pas douter.

Mais je voudrais utiliser l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour mettre l'accent sur un défi qui pourrait se présenter. Nous pouvons dire que nous voulons réformer et nous pouvons même adopter des résolutions à l'appui de chaque processus de réforme. Toutefois, ces mesures ne peuvent à eux seuls produire des résultats. Nous avons également besoin de financement et je pense qu'il s'agit là d'une autre tendance. De manière générale, on constate un appétit croissant pour la réforme et l'innovation. Nous avons placé la barre de plus en plus haut, mais le budget, lui, ne suit pas toujours. Je pense que cette question doit être examinée plus avant. Je ne saurais parler de propositions de réforme sans saluer le Secrétaire général. Cela a été un réel plaisir de travailler avec lui cette année. Je sais combien son leadership est nécessaire et apprécié en ces temps difficiles et je suis convaincu que cette instance appuiera ses efforts afin de garantir le rôle central que doit jouer l'ONU dans un monde en mutation.

J'aimerais maintenant parler des réformes au sein de l'Assemblée générale elle-même. Le processus de revitalisation s'est poursuivi cette année, tout comme les

résultats observés. Nous en avons vu certains à l'œuvre en juin dernier avec l'élection de mon successeur. Pour la toute première fois, cela s'est fait par un système de dialogue interactif avec les États Membres, et j'espère que ce processus de revitalisation se poursuivra. Je saisis d'ailleurs cette occasion pour féliciter une fois encore la Présidente élue, S. E. M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés, et lui souhaiter bonne chance pour la session à venir.

Nous ne pouvons, toutefois, parler de réformes sans mentionner le Conseil de sécurité, et je voudrais ici aborder un angle particulier avec les membres de l'Assemblée générale. En tant que Président, j'ai été invité à de nombreuses reprises à me déplacer. Cela m'a amené à me rendre dans 28 pays et à chaque fois sans exception, on m'a posé des questions sur la réforme du Conseil de sécurité. Ce processus incombe aux États Membres, mais je voudrais partager ce que j'ai vu et entendu en dehors de ce bâtiment. Le travail du Conseil de sécurité est une question de vie ou de mort pour de trop nombreuses personnes. L'Organisation tout entière est jugée à l'aune de ses efforts, et alors que nous décidons de la marche à suivre, les yeux du monde sont tournés vers nous.

La cinquième tendance que je voudrais souligner aujourd'hui n'est pas une tendance positive, parce que, franchement, je pense que l'espace du dialogue est en train de se rétrécir et pour moi, c'est très préoccupant. Toute l'Organisation a été fondée sur l'idée du dialogue; cette salle a été conçue comme le lieu où les puissances mondiales pourraient résoudre leurs différends au lieu de les régler sur le champ de bataille. Le dialogue conduit à des résultats. Voilà pourquoi, en février, nous avons été témoins d'une équipe coréenne conjointe aux Jeux olympiques d'hiver. Voilà pourquoi la paix est revenue en Colombie après cinq décennies de guerre, et voilà pourquoi, en janvier de l'année dernière, les troubles politiques en Gambie n'ont pas sombré dans la violence. Mais pour que le dialogue fonctionne, il faut qu'il soit authentique.

Je ne pense pas que nous puissions créer un véritable dialogue si nous muselons l'opposition, si nous nous en tenons à des discours déjà préparés ou si nous répétons à l'envi notre position. Ce qui est certain, c'est que nous ne pouvons pas susciter un véritable dialogue si nous refusons de discuter dès le départ. Que se passerait-il si nous décidions tous de ne discuter qu'avec ceux qui sont d'accord avec nous ou d'ignorer ceux qui ont des opinions différentes, ou si nous nous bouchions les

oreilles et criions plus fort? Eh bien, ce serait le chaos. L'Organisation deviendrait obsolète. Nos différends se convertiraient en animosité, voire en conflit et, dans l'ensemble, nous n'arriverions à rien. Le dialogue fait partie de l'humanité. Peut-être que le climat politique actuel nous a formés à prononcer des monologues, mais je pense que notre instinct du dialogue est plus profond et j'espère qu'il prévaudra.

Tout cela m'amène à la dernière tendance que je voulais mentionner aujourd'hui : le multilatéralisme. Le dialogue est la façon dont nous interagissons, tandis que le multilatéralisme porte, lui, sur les interlocuteurs avec qui nous interagissons et le format que nous utilisons pour le faire. Mais là encore, cette tendance n'est pas positive. Le multilatéralisme est, me semble-t-il, menacé. Nous avons créé ce système international en 1945 en réponse directe aux horreurs de la Seconde Guerre mondiale. Malheureusement, certains de ses principes les plus fondamentaux sont en train d'être érodés sous nos pieds. Par exemple, il y a sept décennies, nous avons décidé de refuser l'exclusion et avons donc fait de l'ONU ce qui est devenu l'organisation la plus inclusive du monde, avec 193 États Membres. Aujourd'hui, cependant, nous assistons à un retour des clubs exclusifs du passé. Une préférence pour le bilatéralisme, ou de petites alliances, est en train de devenir périlleusement monnaie courante.

En 1945, nous avons également décidé qu'un ensemble de règles communes devait être contraignant pour nous tous. Aujourd'hui, toutefois, notre système fondé sur des règles est attaqué de toutes parts. Certains semblent disposés à retourner à un monde où les règles sont édictées par ceux qui ont le plus de pouvoir. Après la Seconde Guerre mondiale, nous avons finalement compris que si chaque pays poursuivait ses propres intérêts, nous risquions tous la destruction, mais que si nous travaillions main dans la main, nous pourrions tous aller de l'avant.

Et pourtant, aujourd'hui, il semble que nous l'ayons oublié. Il est évident que nous vivons dans un monde complexe et incertain. C'est pourquoi il est tentant de faire cavalier seul, de lever nos pont-levis, de nous barricader derrière des murs, de nous concentrer sur nos propres défenses et de laisser tout un chacun livré à soi-même. Certains d'entre nous cèdent à cette tentation, mais l'histoire nous a appris que ce n'est pas la voie à suivre. L'histoire nous a appris qu'en réalité, cela pourrait être la voie du retour vers un monde que nous pensions ne jamais revoir. Il est encore temps d'inverser la tendance. J'espère que nous n'aurons pas à attendre

qu'une catastrophe se produise pour comprendre que le multilatéralisme est la seule voie à suivre.

Je crois que nous sommes à la croisée des chemins, et nous devons faire des choix difficiles. Nous pouvons choisir une vie meilleure pour tous ou nous pouvons nous engager sur le chemin des inégalités croissantes et des promesses non tenues. Nous pouvons choisir une nouvelle approche pour la paix ou nous pouvons nous engager sur le chemin qui nous mènera à davantage de souffrances humaines. Nous pouvons transformer les tendances actuelles en occasions à saisir – je pense aux déplacements de populations ou aux changements climatiques – ou nous pouvons emprunter la mauvaise voie et nous retourner les uns contre les autres au lieu de travailler ensemble.

Je crois que je m'arrêterai là. J'ai tant de personnes à remercier de leur travail au cours de l'année écoulée – ils sont trop nombreux pour le faire ici – je le ferai donc en privé plus tard. Je voudrais terminer en disant que cela a été pour moi un honneur et un privilège de servir en tant que Président de l'Assemblée générale et représentant de ses membres au cours de l'année écoulée. C'est peut-être mon dernier discours, mais ce ne sera pas la dernière fois que l'Assemblée me verra, car je serai de retour la semaine prochaine, assis ici dans la salle.

Je terminerai en citant Nelson Mandela. Il s'agit de sa dernière allocution à l'Assemblée générale.

« [J]e continuerai de nourrir l'espoir qu'une nouvelle race de dirigeants est apparue dans mon pays et dans ma région, sur mon continent et dans le monde, une race qui ne permettra pas que l'on prive quiconque de la liberté, comme nous en avons été privés si longtemps; que l'on fasse de personne un réfugié, comme nous l'avons été; que personne soit condamné à la famine, comme nous l'avons été; que personne soit privé de sa dignité humaine, comme nous l'avons été. »  
(A/53/PV.7, p.17).

Les enjeux sont considérables. Nous devons choisir le bon chemin. Pour cela, nous aurons besoin de leadership. Nous aurons également besoin de vision. J'espère que nous verrons ces deux qualités la semaine

prochaine, lorsque nos chefs d'État et de gouvernement seront réunis dans cette salle. Je souhaite aux membres bonne chance pour la soixante-treizième session et pour toutes les années à venir à l'Organisation des Nations Unies.

*Les membres de l'Assemblée générale expriment leurs remerciements au Président Lajčák par acclamation.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Alors que nous arrivons au terme de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, j'invite les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation, comme le veut notre coutume.

*Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 70/305, du 13 septembre 2016, j'invite à présent S. E. M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés, Présidente élue de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, à prêter serment.

**La Présidente élue** (*parle en espagnol*) : Je m'engage solennellement à exercer en toute honnêteté, loyauté, discrétion et conscience les fonctions qui m'ont été confiées en ma qualité de Présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies, à m'acquitter de ces fonctions et à régler ma conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation des Nations Unies et ce, dans le respect de la Charte des Nations Unies et du Code de conduite du Président de l'Assemblée générale, sans solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ou autre autorité extérieure à l'Organisation, en ce qui concerne l'accomplissement de mes devoirs.

#### **Clôture de la soixante-douzième session**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite à présent à la tribune la Présidente élue de l'Assemblée générale pour sa soixante-treizième session, afin de lui remettre le marteau.

Je déclare close la soixante-douzième session de l'Assemblée générale.

*La séance est levée à 15 h 35.*